

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un "trail center" à Wangenbourg-Engenthal : aménagement d'un bike park, de parcours de cross country et construction d'un bâtiment d'accueil.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Daniel ACKER, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 8 8 6 4 0 0 0 1 2

Forme juridique

EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° b)	Aménagement d'un bike park sur un terrain d'assiette de 8,1 hectares
6° c)	Création de 21,5 km (max.) de pistes VTT
47° b)	Déboisement en vue du tracé de pistes VTT sur une superficie pouvant aller jusqu'à 3,44 hectares.
44° d)	Site susceptible d'accueillir jusqu'à 1000 personnes à un instant T

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porté par la CCMV consiste à aménager un site dédié au VTT, sur la prairie et à proximité directe du plateau du Langacker, à Wangenbourg-Engenthal. Il sera équipé :

- d'un bâtiment d'accueil, intégré, d'une surface maximum de 487 m<sup>2</sup>, comprenant notamment une salle hors sac, un atelier de réparation en libre accès, un snack, une boutique permettant de louer des vélos / acheter du matériel, un coin détente...,
- une communication visant à sensibiliser aux impacts de la pratique VTT en milieu naturel, à la protection de l'environnement, aux métiers de la forêt,
- d'un bike-park ludique pourvu d'un pumtrack, d'espaces d'apprentissage, d'un tapis roulant mécanique, de divers services extérieurs (bornes de lavage, aire de pique-nique),
- et, en forêt, de tracés de cross-country : parcours alternant montées et descentes accidentées, totalisant 21 km environ.

Sont à prévoir des travaux de construction, d'aménagement, et possiblement de déboisement.

Le projet vise un public familial, les scolaires, les sportifs (5 parcours de différents niveaux). Les équipements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, à qui des activités adaptées pourront être proposées.

## 4.2 Objectifs du projet

Suite à une étude touristique sur la structuration et le développement maîtrisé des sports de nature, menée en 2018, les élus communautaires ont voté un plan d'actions dont le trail center ("arène VTT" en français) est le projet phare. Il vise au développement maîtrisé de la pratique du VTT, dans une démarche globale de déploiement des mobilités douces (plan climat) et dans une optique de pratique sportive comme vecteur de bonne santé.

D'un point de vue économique, les aménagements contribueront à la notoriété du territoire et les retombées bénéficieront aux restaurateurs et aux commerces locaux. La gestion du site sera confiée à un prestataire privé et générera la création de plusieurs emplois. L'offre différenciée et structurée telle que nous la proposons sera un réel atout pour le Massif des Vosges.

D'un point de vue environnemental, notre projet a pour vocation de centraliser la pratique du VTT sur un site central et de canaliser les flux (l'activité, le bruit, la circulation).

Le site retenu a été identifié comme étant le plus adapté à l'implantation du projet : Wangenbourg-Engenthal est une commune de moyenne montagne classée Station Verte. Le plateau du Langacker est une prairie permanente à vocation agricole qui ne présente pas de contraintes environnementales particulières et qui dispose déjà d'équipements sportifs (gymnase, terrain de foot, city stade, terrain de pétanque). La forêt domaniale environnante est propice au tracé de parcours VTT.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Nous prévoyons :

- un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment
- un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des parcours XC en forêt domaniale (avec l'appui technique de l'ONF)
- un marché de conception - réalisation pour les équipements du bike park (pumptrack, aménagement paysager etc.)

En parallèle, nous allons engager une étude juridique visant à préciser le modèle économique.

Par ailleurs, nous avons signé avec l'ONF un contrat nous assurant leur appui technique. L'ONF réalise un diagnostic du site : environnement, accueil du public, paysage, sylviculture, chasse, foncier, histoire... Ils seront associés au choix du maître d'œuvre qu'ils accompagneront sur le terrain lors des tracés pour étudier les aspects réglementaire, paysager et forestier.

Calendrier prévisionnel de réalisation :

2020 : DCE et consultation de maîtrise d'oeuvre pour le bâtiment et les parcours VTT, études préalables, instruction du PC, étude juridique / modèle économique et choix du contrat CCMV / exploitant, dépôt des dossiers de demandes de subventions, débalisage d'une 100ème de km de pistes VTT FF-vélo,

2021 : Consultation d'entreprises, marché de travaux, travaux du bâtiment, aménagements extérieurs, tracés des parcours VTT en lien avec l'ONF (possible déboisement), marché de conception-réalisation pour les aménagements du bike-park sur la prairie,

2022 : réception et mise en service à la fin du printemps.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un contrat d'exploitation sera signé avec un prestataire privé. Nous allons engager une étude auprès d'un cabinet juridique visant à nous assurer de la viabilité du projet, la pérennité des équipements et à définir le modèle économique le plus approprié : saison, horaires, activités commerciales / en libre-service, tarification, partenariats, investissements initiaux et de renouvellement, réalisation d'un business plan sur 5 ans, identification des zones de risque.

Le site sera exploité en continu en juillet – août. Nous projetons de limiter l'accès, entre avril et octobre, aux mercredis, samedis, dimanches, et ponctuellement en semaine, pour les scolaires, toujours sous réserve d'une météo favorable, ceci notamment afin d'éviter d'abimer le milieu et la formation d'ornières.

Nous ferons notre possible pour ne pas artificialiser le site et maintenir sa dimension naturelle. Nous veillerons à ce que l'exploitant s'engage dans une démarche de développement raisonné (utilisation des matériaux, pollution lumineuse etc.). L'ensemble des engagements de la CCMV seront repris dans le contrat d'exploitation.

En parallèle, la CCMV sera redevable à l'ONF de frais de compensation pour perte d'exploitation, contrôle accru de la forêt, et d'une redevance annuelle.

Un contrat pourra être signé avec une entreprise d'insertion pour l'entretien paysager de la prairie.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement du trail center nécessitera de déposer :

- Un permis de construire, pour le bâtiment d'accueil
- Un permis d'aménager, pour les équipements de la prairie

Les sentiers VTT étant situés en forêt domaniale exclusivement, une autorisation de défrichement n'est pas nécessaire.

Auxquels s'ajoutent : une autorisation spéciale à déposer en Préfecture / proximité avec le château de Wangenbourg, classé monument historique, les demandes de raccordement diverses, une demande à la DDT pour vérifier le statut d'un affluent du Loechelbach, l'ARS sera consultée afin d'évaluer les risques sanitaires et risques sur l'eau potable.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du bâtiment d'accueil	487 m <sup>2</sup>
Terrain d'assiette de la zone de la prairie concernée	8,1 ha
Emprise des aménagements prévus sur la prairie	11 372 m <sup>2</sup>
Longueur maximale des parcours XC-enduro en forêt	21,5 km
Emprise maximale des parcours XC-enduro	34 400 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieudit Langacker,  
67 710 Wangenbourg-Engenthal

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8 ° 3 7 ' 4 9 " N Lat. 7 ° 1 8 ' 4 1 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 8 ° 3 8 ' 0 4 " N Lat. 7 ° 1 8 ' 4 2 " E

Point d'arrivée :

Long. 4 8 ° 3 7 ' 1 0 " N Lat. 7 ° 1 8 ' 5 6 " E

Communes traversées :

L'ensemble du projet se situe sur la commune de Wangenbourg-Engenthal.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de moyenne montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prairie du Langacker se situe à 1000 mètres environ du château de Wangenbourg-Engenthal.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn/PPRi du bassin versant de la Mossig  Approuvé le 29/01/2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS Crêtes du Donon-Schneeberg / ZNIEFF 2 - forêts de montagne des Vosges moyennes du massif du Donon au Schneeberg à 650 mètres.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu qu'un des parcours VTT descende jusqu'aux abords du château de Wangenbourg, classé monument historique.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'existant entraînant une perturbation relative de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Zone de traversée de faune identifiée au Nord de la prairie - Un parcours VTT longera la Mossig, zone humide remarquable
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sur la prairie couvre un terrain d'assiette de 8,1 hectares / 11 372 m <sup>2</sup> d'emprise effective, toutes installations confondues. En forêt, les parcours VTT représentent une 20ème de km linéaires, soit environ 30 000 m <sup>2</sup> d'emprise. Le déboisement nécessaire sera inférieur à une superficie de 3,44 ha. Il sera évité autant que possible.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Wangenbourg est classée en zone 3 / sismicité modérée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Nous nous engageons à limiter l'emprise foncière du bike park, à privilégier les matériaux naturels, à maintenir et à aménager des espaces biodiversité sur la prairie : fleurissement, haies sauvages, hôtels à insectes, marre... pour maintenir un corridor écologique. Nous nous engageons à un entretien paysager raisonné. Le bâtiment, basse consommation, sera au maximum intégré à son environnement. Les stations de lavage VTT pourront être alimentées par une citerne enterrée de récupération d'eaux de pluie. L'antenne de téléphonie présente sur le site pourrait être habillée en arbre, de façon à s'intégrer davantage au paysage. Le cheminement piétons et le tapis roulant mécanique éviteront d'abimer les surfaces à la remontée. Nous veillerons à ce que l'exploitant reprenne nos engagements en termes de développement durable.

Les nouveaux parcours seront créés à proximité directe de la prairie, permettant de recentrer la pratique. Nous nous engageons à limiter autant que possible le déboisement, qui sera étudié en concertation directe avec l'ONF. En contrepartie des 21 km de pistes créées, nous débaliserons 102 km de circuits VTT, dont 14 km en zone Natura 2000, ainsi que 75 km de pistes de ski nordique. Un autre circuit (n°5 Schneeberg) sera modifié de façon à sortir de la zone Natura 2000.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons pouvoir être dispensés d'une évaluation environnementale.

Le présent dossier expose le projet dans son ensemble et fait état des surfaces maximales aménageables. Nous prenons l'engagement de limiter autant que possible notre impact sur l'environnement.

L'ONF, les chasseurs, les associations VTT/cyclo, l'ensemble des partenaires privés/publics ont participé à ce projet qui, s'il est porté par la CCMV, n'en est pas moins un projet collectif. Nous avons confié à l'ONF la mission de réaliser un diagnostic de site (environnement, paysage, sylviculture, chasse, foncier, histoire...). L'ONF et le Club Vosgien seront concertés et accompagneront la maîtrise d'oeuvre sur le terrain lors du tracé des parcours.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Etude de pré-programmation, descriptif détaillé du projet - Délibération du conseil de communauté s'engageant sur la poursuite de la démarche de création d'un pôle de sports de nature - PLU de Wangenbourg, arrêté PPRi, DICRIM - Rapport de présentation du SCOT Bruche Mossig 18/12/2019 - Diagnostic intermédiaire de l'ONF au 27/02/2020 - Zonage de la prairie du Langacker, représentation du terrain d'assiette, profil altimétrique - Autres éléments cartographiques : réseau hydrographique, paysage et patrimoine, enjeux environnementaux, périmètres de protection des milieux naturels - Visuels de parcours maniabilité et draisienne en exemple - Plan de l'actuelle base VTT, plan des sentiers existants

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Wasselonne

le, 27/02/2020

Signature

